

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL  
DU MARDI 24 octobre 2023

---

Le président Monsieur Yvon Pichonnat ouvre la séance à 20h30

**1. Appel :**

Sont excusés :

Monsieur Benoît Besençon, Monsieur Christian Corthésy, Madame Christiane Corthésy, Monsieur Thomas Jegat, Madame Arlette Kisfaludy, Monsieur Eors Kisfaludy, Madame Christiane Maget, Monsieur Claude Ogay et Madame Camille Simond

Sont absents :

Monsieur Pierre-André Golliez, Monsieur Jean-Claude Jouhet et Madame Anne Simond.

Est assermenté :

Monsieur Joël Kuchen

Tous les membres de la Municipalité sont présents

18 des actuels 30 membres du conseil général participent à la séance.

**2. Lecture du procès-verbal de la séance du 2 mai 2023**

La secrétaire donne lecture du procès-verbal.

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte le procès-verbal du 2 mai 2023 à l'unanimité.

**3. Préavis N° 02-2023, Augmentation du plafond d'endettement de l'AISMLE**

Monsieur Valentin Gottraux donne lecture du préavis N° 02-2023. (En annexe)

**Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux, Pascal Pichonnat et Mathurin Pidoux)  
du 29 avril 2023 (en annexe) :**

*«... La commission de gestion estime adéquate la proposition de la Municipalité énoncée dans son préavis 02-2023 et recommande au conseil général de l'accepter.»*

**Discussion :**

La parole n'est pas demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte à l'unanimité ce préavis.

**4. Préavis N° 03-2023, Pose d'un collecteur d'eau claire / redimensionnement des conduites d'eau claire et aménagement du tour de la fontaine du chemin de Crasset.**

M. Nicolas Duperrex donne lecture du préavis N° 03-2023. (En annexe)

**Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux et Pascal Pichonnat) du 21 octobre 2023 (en annexe) :**

*«... La commission de gestion estime adéquate la proposition de la Municipalité énoncée dans son préavis 02-2023 et recommande au conseil général de l'accepter.»*

Le président ouvre la discussion :

Monsieur Romain Sudan demande si des subventions pourront être octroyées par l'ECA, il lui est répondu par la négative.

Madame Monica Stocker demande un complément d'information concernant les bordures qui seront posées. Elle demande notamment s'il sera possible de les franchir avec un véhicule. Il lui est répondu que les bordures actuelles ne seront pas changées et pour les autres, ils s'adapteront en fonction du terrain.

Monsieur Xavier Gottraux demande si le réseau racinaire du tilleul présent sur la zone des travaux sera épargné. Il lui est répondu que les travaux passent à une distance suffisante de l'arbre ce qui permettra d'éviter des dommages aux racines. Il demande également si nous pourrions profiter de l'ouverture de la route pour poser d'autres tuyaux en prévision. La municipalité en prend note et va se renseigner.

Madame Emmanuelle Boss aimerait connaître la durée des travaux, cependant un délai ne peut pour l'instant pas être donné, cela dépend, entre-autre, de la météo.

Monsieur Laurent Ogay demande à pouvoir consulter le plan. Il demande également la dimension des futures grilles.

Monsieur Julien Pichonnat demande la raison qui fait que nous ne sommes plus aux normes. Il lui est répondu que l'installation date des années 1970 et que le réseau est sous dimensionné.

Madame Valérie Kaelin demande si toutes les eaux seront bien absorbées par les grilles et s'il est possible de mettre des grilles d'une plus grande dimension afin d'éviter qu'elles ne se bouchent. Monsieur Nicolas Duperrex lui répond qu'ils en prennent bonne note et que des observations seront encore faites lors de prochains orages.

La parole n'est plus demandée.

**Vote :**

L'assemblée accepte à l'unanimité ce préavis.

## **5. Préavis N° 04-2023 – Arrêté d'imposition 2024-2026**

Le syndic donne lecture du préavis n° 04-2023. (En annexe)

**Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux et Pascal Pichonnat) du 21 octobre 2023 (en annexe) :**

*«... La commission de gestion estime adéquate la proposition de la Municipalité énoncée dans son préavis 02-2023 et recommande au conseil général de l'accepter.»*

Le président ouvre la discussion.

Monsieur Laurent Ogay informe ne pas comprendre pourquoi on supprimera l'impôt sur les successions en ligne directe en sachant qu'une franchise de CHF 250'000.00 par enfants est octroyée.

La boursière, Madame Sarah Pichonnat, rappelle qu'en cas d'impôt sur les successions, 50% sont reversés au canton pour la péréquation. Elle informe également que nous n'avons pas perçus de tels impôts ces dernières années.

Le vote à bulletin secret est demandé par Monsieur Laurent Ogay.

**Vote :**

L'assemblée accepte le nouvel arrêté d'imposition par 12 oui, 3 avis contraires et 3 abstentions.

## **6. Nomination d'un membre à la commission de gestion et à la commission de l'urbanisme en remplacement de Monsieur Mathurin Pidoux**

Monsieur Pascal Pichonnat propose Madame Delphine Jenny ou Madame Fatima Moret pour la commission de gestion mais ces dernières refusent. Suite à cela, Monsieur Romain Sudan se propose. L'assemblée accepte sa nomination à la commission de gestion par acclamation.

Pour la commission de l'urbanisme, se propose Madame Sarah Pichonnat. L'assemblée accepte sa nomination par acclamation.

## **7. Communications de la Municipalité**

Un cadeau de remerciement est transmis à Monsieur Joël Kuchen qui a quitté la municipalité en juin de cette année.

Le Syndic, Monsieur David Pichonnat informe qu'une application est disponible sur nos smartphones afin de recevoir rapidement les informations de la commune, notamment en cas de pollution de l'eau.

Le Municipal Cyril Bugnon informe que le défibrillateur sera posé prochainement dans le hall du bâtiment communal. Une formation sera mise en place prochainement.

Le Municipal Valentin Gottraux informe que le dimanche 3 décembre aura lieu le feu de l'Avent suivi d'une raclette.

Le Municipal Mathurin Pidoux, informe qu'une légère pollution de l'eau à été traitée courant septembre. La pollution n'a pas nécessité une annonce à la population. Un traitement au chlore a permis de régler rapidement cet incident.

#### 8. Divers et proposition individuelles

Monsieur Laurent Ogay demande des nouvelles sur le PGA. Le Municipal Cyril Bugnon informe qu'une séance aura lieu avec le canton début décembre afin de discuter des modifications faite par la commune puis le canton finalisera la demande préalable et la mise à l'enquête pourra être publiée.

Monsieur Joël Kuchen demande si quelqu'un a été trouvé pour s'occuper du déneigement. Il lui est répondu que Monsieur Marc Oberson s'occupera encore cette année du déneigement personne d'autre ne s'étant proposé à la suite de leur e-mail.

Monsieur Laurent Ogay rappelle que les agriculteurs peuvent déposer les pierres des champs sur les chemins de l'union forestière.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 21h40

Lovatens, le 24 octobre 2023

Le procès-verbal est approuvé par le conseil général du 7 décembre 2023

Au nom du conseil général

Le président :  La secrétaire :   
  
Yvon Pichonnat Mélanie Gavillet